

Comptes économiques des revenus et dépenses du Québec

Cadre général des comptes économiques

Révision historique de décembre 1997

Le 12 décembre 1997, Statistique Canada a diffusé la version révisée des comptes économiques nationaux couvrant la période de 1961 à 1997. La diffusion des comptes économiques provinciaux pour la période de 1992 à 1997, révisés également, a pour sa part eu lieu le 15 mai 1998.

Avec cette révision, Statistique Canada visait trois objectifs¹. Le premier était d'assurer la conformité du Système des comptes nationaux (SCN) canadiens avec les nouvelles normes internationales de la comptabilité nationale, comme elles sont consignées dans le document² *Système de comptabilité nationale, 1993* – aussi appelé SCN 1993 – préparé sous la supervision des Nations unies et publié conjointement en 1993 par la Banque mondiale, la Commission des communautés européennes, le Fonds monétaire international, les Nations unies et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Le deuxième objectif était de ramener les estimations en prix constants et les indices de prix à la nouvelle année de base, qui était alors 1992 = 100. Le troisième objectif, enfin, consistait à incorporer au SCN canadien des révisions statistiques provenant de nouvelles sources d'information, de données déjà corrigées, mais dont les révisions n'étaient pas encore prises en compte, ou encore de données résultant d'une intégration accrue des composantes du SCN canadien.

L'incidence de cette révision sur les comptes économiques du Québec se traduit principalement par la disparition de quelques variables, par le changement de nom de certaines autres et l'apparition de quelques-unes ainsi que par la suppression de deux tableaux. L'un de ces tableaux, portant sur les recettes et dépenses des hôpitaux, a complètement disparu, car les données relatives aux hôpitaux ont été intégrées à celles de l'administration publique provinciale ; le deuxième tableau, qui présentait les autres transferts des particuliers aux

administrations publiques, a été fusionné avec celui qui porte sur les impôts directs des particuliers, pour former le nouveau tableau 5.6. Le nombre total des tableaux des chapitres 2 à 6 est donc passé de 49 à 48.

Traitement des régimes de retraite de la fonction publique

À compter de la diffusion des *Comptes nationaux des revenus et dépenses* du premier trimestre de 2000, et, par conséquent, de l'édition 2000 des *Comptes économiques provinciaux*, Statistique Canada a modifié le traitement des régimes de retraite non autonomes des administrations publiques fédérale et provinciales. Ces régimes font désormais partie du secteur des particuliers et ils sont traités de la même façon que les caisses de retraite autonomes ou en fiducie, alors qu'auparavant, ils faisaient partie du secteur des administrations publiques.

Les cotisations des employeurs et des salariés à ces régimes ne sont plus transférées aux administrations publiques en tant que contributions aux régimes d'assurance sociale, mais elles continuent d'être comptabilisées dans la rubrique « salaires, traitements et revenus supplémentaires du travail » dans le secteur des particuliers. Par contre, les revenus de placement de ces régimes s'ajoutent aux revenus de placement des particuliers plutôt qu'à ceux des administrations. Enfin, les prestations de retraite versées par ces régimes ne font plus partie des transferts courants des administrations publiques aux particuliers – par le fait même, elles ont disparu du revenu des ménages – mais elles viennent diminuer la richesse personnelle accumulée, laquelle fait partie des comptes de patrimoine et non des comptes des revenus et dépenses. Tous ces changements ont pour effet net l'accroissement de l'épargne, parce qu'ils donnent lieu à une augmentation du revenu des ménages combinée à une réduction des cotisations aux régimes d'assurance sociale.

1. Statistique Canada, note sur le site Web.

2. La version française de ce document porte le numéro ISBN 92-1-261143-5.

Révisions faites en novembre 2001

Statistique Canada a instauré trois révisions importantes à l'automne 2001. La première est le changement d'année de base pour les données en dollars constants et les indices implicites de prix ; la nouvelle année de base est 1997 = 100. Les taux de croissance des années 1981 à 1996 ne s'en trouvent pas modifiés.

La deuxième révision consiste à traiter les dépenses en logiciels comme des investissements plutôt que comme des dépenses courantes ; elle a des effets sur certaines variables des tableaux 2.1, 2.2 et 2.3. Dans le tableau 2.1, les bénéfices des entreprises et les provisions pour consommation de capital sont révisés à la hausse, en raison de cette modification. Dans les tableaux 2.2 et 2.3, les dépenses en capital des administrations publiques et des entreprises augmentent, alors que les dépenses courantes des administrations publiques en biens et services sont revues à la baisse.

Enfin, en troisième lieu, le concept de produit intérieur (net ou brut) au coût des facteurs est remplacé par le concept de produit intérieur (net ou brut) aux prix de base, pour assurer la conformité avec les normes internationales. Ce mode d'évaluation signifie que le produit intérieur (ou revenu) net se définit comme le revenu perçu par les producteurs pour la production ou la vente des biens et services, moins les impôts indirects nets sur ces produits (c'est-à-dire moins les subventions à recevoir sur lesdits produits).

Pour cette raison, l'ancien poste du tableau 2.1, qui s'appelait « impôts indirects moins subventions », est désormais fractionné en deux composantes : les « impôts moins subventions sur les facteurs de production » et les « impôts moins subventions sur les produits ». La première inclut notamment les cotisations sociales, les taxes foncières, les taxes sur la masse salariale et les subventions à la formation de la main-d'œuvre ; la seconde comprend, entre autres, les taxes d'accise, les taxes de vente sur les produits et services, ainsi que les subventions à la production de biens et services.

Révision effectuée en novembre 2002

Statistique Canada a étendu aux comptes économiques provinciaux la mesure du produit intérieur brut (PIB) réel selon les dépenses, déjà adoptée en mai 2001 dans les comptes canadiens trimestriels des revenus et dépenses. Cette mesure fait appel à la formule de l'indice Fisher³, enchaîné trimestriellement dans les comptes canadiens, mais annuellement dans les comptes économiques provinciaux.

Le recours à cette méthode produit la mesure la plus précise de la croissance du PIB et de ses composantes d'une période à l'autre. Il permet aussi la comparaison avec les comptes des revenus et des produits des États-Unis, qui utilisent également les indices en chaîne.

La méthode antérieure de déflation utilisait des indices de type Laspeyres. Les indices Laspeyres sont à pondération fixe et les poids sont ceux de l'année de base. L'enchaînement se fait en changeant périodiquement l'année de base, soit à des intervalles variant entre 5 et 10 ans. Toutefois, cette formule tend à surestimer la croissance, et ce biais prend plus d'importance si des changements technologiques importants font baisser les prix d'un secteur de l'économie par rapport aux autres, comme ce fut le cas avec l'expansion rapide des technologies de l'information et des communications (TIC). À l'opposé, l'indice de type Paasche, dont les pondérations sont celles de la période courante, génère un biais inverse, car il tend à sous-estimer la croissance.

L'indice de type Fisher est la moyenne géométrique des indices Laspeyres et Paasche ; il génère donc une estimation du PIB comprise entre celles des deux autres. L'indice Fisher est la mesure la plus proche de celle qui serait produite par un indice dont les pondérations changeraient continuellement.

3. Statistique Canada, note sur le site Web.

Ventilation des échanges extérieurs entre biens et services

À compter de l'édition 2005, Statistique Canada a réintroduit la ventilation entre biens et services⁴ dans les agrégats du commerce extérieur. Toutefois, les échanges de biens et services diffusés dans les comptes économiques provinciaux suivent les conventions utilisées dans le Système de compatibilité nationale. Il en résulte que le total global des exportations (et des importations) internationales de biens – et celles de services – ne correspond pas aux exportations (ni aux importations) canadiennes de biens – et de services – comme diffusées dans les comptes nationaux trimestriels. En effet, celles-ci suivent les normes et les conventions de la balance des paiements. Par ailleurs, des marges sont attribuées aux divers produits au moyen des taux de marge provinciaux des tableaux d'entrées et de sorties afin de mieux mesurer les exportations (et les importations) internationales de biens en prix à l'achat pour chacun des produits en valeur nominale. La déflation est réalisée distinctement sur les produits en prix à la production et sur les marges, après quoi les deux quantités ainsi obtenues sont agrégées afin d'obtenir la valeur en termes réels des produits exportés (et importés) en prix à l'achat. Enfin, les échanges interprovinciaux de biens et services sont mesurés en prix à la production.

Révision historique de novembre 2012

Le 19 novembre 2012, Statistique Canada a publié une version révisée des comptes économiques provinciaux conforme à la nouvelle présentation des comptes économiques nationaux mise en œuvre plus tôt dans l'année. En plus de changer l'année de référence pour 2007 dans les estimations en termes réels, Statistique Canada a également introduit plusieurs changements conceptuels afin de se rapprocher des normes internationales.

Un nouveau secteur institutionnel est créé, celui des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), qui était auparavant dans le secteur des ménages. Les coopératives de crédit, les sociétés d'assurance vie, les régimes de placements collectifs et les amicales, autrefois classées comme ISBLSM, font dorénavant partie des sociétés financières. Ces distinctions permettent d'avoir un secteur des ménages plus épuré et amènent un changement de l'épargne. Dans cette optique, le concept de revenu personnel disponible est remplacé par le revenu disponible des ménages, présenté dans le compte courant des ménages.

Dans l'approche revenu, l'introduction du concept d'excédent d'exploitation regroupe les bénéfices des sociétés avant impôts, les intérêts et revenus divers de placement et l'ajustement de la valeur des stocks. Les estimations de consommation de capital fixe, autrefois libellée provision pour consommation de capital, sont également harmonisées entre les différents secteurs au moyen du coût de remplacement par amortissement géométrique, utilisé pour l'ensemble des composantes.

Du côté des dépenses, les dépenses en recherche-développement, qui constituaient auparavant une dépense de consommation intermédiaire, sont dorénavant capitalisées et contribuent à la formation brute de capital fixe.

Les révisions concernant la qualité des données prennent plusieurs formes. Le revenu mixte net non agricole est révisé en fonction d'une nouvelle source de données provenant de l'Agence du revenu du Canada et d'une réévaluation de l'estimation de l'économie clandestine. L'estimation des dividendes perçus par le secteur des ménages, autrefois obtenue de manière résiduelle, est maintenant obtenue grâce à l'apport de données administratives et d'un rapprochement matriciel entre les intérêts et dividendes versés et reçus par instrument et par secteur. Les estimations repères du revenu de travail sont modifiées en raison de la révision des hypothèses sous-jacentes aux corrections apportées aux données administratives.

Les estimations par secteur institutionnel sont meilleures en raison de l'apport de nouvelles sources de données administratives. Les indices de prix du commerce international ont également été revus, à la lumière du nouveau Programme des indices de prix des exportations et des importations, dans le cadre duquel les données sont obtenues directement auprès des importateurs et des exportateurs. Les dépenses de voyage reflètent dorénavant les multiples changements passés apportés à *l'Enquête sur les voyages des résidents du Canada*. De plus, les dépenses liées aux séjours d'études et aux traitements médicaux hors pays passent de la catégorie des dépenses intérieures aux dépenses de voyage, c'est-à-dire aux importations et aux exportations de services.

L'estimation des dépenses personnelles en véhicules d'occasion est estimée à partir d'un nouveau modèle, qui prend en compte la nouvelle réalité de l'exportation de véhicules de retour de location. Finalement, un nouveau module de l'enquête unifiée auprès des entreprises (et un échantillon augmenté), juxtaposé à l'intégration de données administratives sur le commerce de services intrasociété, bonifie l'estimation des importations et des exportations de services.

4. STATISTIQUE CANADA (2006), *Provincial and Territorial Economic Accounts Review. 2005 Estimates*, [En ligne], produit n° 13-016-XIE au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, p.44-46. [publications.gc.ca/Collection/Statcan/13-016-X/13-016-XIE2006002.pdf].

Révision exhaustive de 2015⁵

Une importante révision des comptes économiques a été présentée au mois de décembre 2015 pour améliorer certaines sources de données et incorporer les nouveautés des normes internationales. Le Système canadien des comptes macroéconomiques repose essentiellement sur les normes provenant du Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008), du *Manuel de la balance des paiements*, version 6 (MBP 6) et du *Manuel de statistiques de finances publiques 2014*.

La modernisation du programme de statistiques de finances publiques a permis à Statistique Canada d'inclure les concepts et les méthodes comptables du *Manuel de statistiques de finances publiques 2014* du Fonds monétaire international (FMI). À cela s'ajoute l'intégration de nouvelles sources de données électroniques plus détaillées provenant des administrations publiques provinciales et locales.

Le traitement des régimes de retraite à prestations déterminées a été revu. Auparavant, les cotisations aux régimes de retraite à prestations déterminées étaient traitées sur une base de comptabilité de caisse. Selon cette méthode, les actifs de retraite accumulés sont composés des cotisations en espèces plus les revenus d'investissement des régimes. Cependant, le traitement sur une base de comptabilité de caisse ne correspond pas aux normes de la comptabilité macroéconomique internationale, car elle ne mesure pas les véritables obligations contractuelles des régimes de retraite à prestations déterminées. Dorénavant, tous les paiements à des régimes de retraite à prestations déterminées sont traités sur la base des droits constatés, dont les charges de retraite sont enregistrées comme un revenu au moment où le travail est effectué. Ainsi, les actifs de retraite accumulés dans le secteur des ménages incluent les obligations contractuelles des employeurs à l'endroit des employés.

Des changements ont également été apportés au traitement des services financiers achetés par les ménages. L'utilisation de nouvelles sources de données a permis de constater une surestimation des services financiers achetés par les entreprises et une sous-estimation des services financiers achetés par les ménages. L'effet net de ces révisions est une légère augmentation

du produit intérieur brut. Finalement, des améliorations ont été apportées à la mesure du patrimoine dans les comptes du bilan national. Ces changements ne touchent pas directement les comptes économiques des revenus et dépenses du Québec, car il n'existe pas de comptes du bilan national pour le Québec. Le patrimoine de certaines ressources naturelles a été ajouté au compte du bilan national. Statistique Canada a intégré les dernières estimations de l'*Enquête sur la sécurité financière* et des données provenant de l'évaluation foncière en vue d'améliorer les estimations de la valeur des biens immobiliers résidentiels. La durée de vie de nombreux actifs non résidentiels, de machines et de matériel au Canada a été révisée.

Révision de novembre 2019

Une révision historique a été faite lors de la mise à jour des comptes économiques provinciaux et territoriaux de Statistique Canada le 7 novembre 2019. La révision concernait l'intégration de l'usage du cannabis à des fins non médicales et la mise à jour historique des services de voyage.

La production, la distribution et la consommation illégales de cannabis sont maintenant incluses dans les estimations officielles du PIB provincial pour la période allant de 1981 à 2018. Statistique Canada suit les recommandations en matière de comptabilité macroéconomique énoncées dans le manuel international du Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008), qui recommande l'inclusion d'activités illégales dans la mesure du PIB. Jusqu'à cette révision, Statistique Canada n'avait pas appliqué cette recommandation pour les activités illégales entourant le cannabis.

La révision statistique des services de voyage touche deux domaines : les voyages reliés à l'éducation et les voyages non reliés à l'éducation, qui couvrent les autres voyages d'affaires et les autres voyages à titre personnel. Les révisions statistiques résultent de l'élargissement de la couverture des enquêtes sur les voyages, de l'utilisation de données plus précises sur les voyages internationaux reliés à l'éducation et d'autres améliorations méthodologiques relatives aux services de voyages internationaux dans le compte de la balance des paiements internationaux.

5. Résultats provenant de la révision exhaustive du Système canadien des comptes macroéconomiques de 2015 faite le 1^{er} décembre 2015 par Statistique Canada : *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (produit n° 13-605-X au catalogue).

Objectif de la comptabilité économique

Dans une économie moderne, une foule d'individus effectuent des opérations qui deviennent de plus en plus complexes et diversifiées avec les années. Ces individus ou agents économiques, que l'on nomme « ménages, entreprises, organismes sans but lucratif au service des ménages ou gouvernements », prennent part à des activités de production, de consommation, d'accumulation de richesse et d'échange avec l'extérieur. En vue de connaître les liens entre les agents et leurs activités, il faut inscrire leurs opérations à l'intérieur d'un cadre de comptabilité global, tout comme l'industriel suit les opérations de son entreprise grâce à une série d'états financiers. Le besoin de connaître les allées et venues des différents agents économiques a donné naissance à la comptabilité économique. L'objectif d'un système de comptabilité est donc la mise en place et le maintien d'un « cadre complet et détaillé pour l'enregistrement systématique et intégré des flux et des stocks d'une économie⁶ ». Cependant, l'enregistrement systématique et intégré des activités de millions d'individus n'est pas chose facile. Il faut mettre au point un modèle réduit des activités économiques afin que les différents agents économiques puissent prendre des décisions plus rapidement et plus facilement. Ainsi, les individus sont classés en agents économiques et les activités sont réparties selon des dénominateurs communs, tels que la consommation et la production. Ce cadre d'enregistrement des activités économiques doit être le plus complet possible.

La poursuite des travaux sur la comptabilité économique est le fruit de l'expérience de la crise des années 1930 et de la Seconde Guerre mondiale. Ces deux événements ont incité les économistes et les statisticiens à approfondir leurs connaissances des phénomènes économiques et à améliorer la collecte et l'organisation des données quantitatives. À cet égard, les travaux de John Maynard Keynes ont exercé une influence considérable. Plus près de nous, au cours des années 1960, un groupe d'experts, supervisé par les Nations unies, a élaboré un système de comptabilité nationale. Ce système a été rapidement implanté dans différents pays, dont le Canada et, par conséquent, au Québec. C'est ce système qui a été révisé en profondeur en 1993 et qui est à la base des données de la présente publication.

Contenu d'un système de comptabilité économique

Le système de comptabilité économique mis au point par les Nations unies se compose de plusieurs milliers de matrices, dont certaines peuvent contenir plusieurs centaines de lignes et de colonnes. Ainsi, tous les renseignements quantitatifs de nature économique trouvent leur place dans ce système. L'enregistrement de données statistiques est fait à partir de sept comptes, dont quatre sont des comptes de stocks. La suite de la présente section décrit brièvement le contenu d'un système de comptabilité économique.

Dans un territoire donné, il existe des stocks de matières premières (gisements miniers, forêts, terres arables, etc.), des stocks de capitaux (logements, usines, équipement de production, etc.) et des stocks monétaires (argent en circulation, réserves d'or, etc.). Ces stocks sont soit possédés par les résidents du territoire, soit détenus par des non-résidents (ailleurs dans le monde). Ces différents stocks sont enregistrés dans les comptes de patrimoine sous l'appellation « actifs et passifs d'ouverture ».

Les agents économiques effectuent des opérations de production, de consommation, d'accumulation de richesse et d'échanges avec le reste du monde. Ces différentes opérations donnent naissance au compte du produit intérieur brut (la production), au compte des revenus et dépenses (la consommation), au compte de capital et de financement (l'accumulation) et au compte de la balance des paiements (échanges avec le reste du monde). Ces quatre comptes, nommés « comptes d'opération », sont les plus connus et ils font partie intégrante de la plupart des systèmes de comptabilité. Ces comptes enregistrent les différentes transactions relatives aux biens et services : les agents économiques produisent des biens et services, ils reçoivent une rémunération et effectuent des dépenses. Enfin, une partie résiduelle est accumulée en vue de grossir les stocks initiaux. À différentes phases de ces opérations, il existe des échanges avec le reste du monde (achats et ventes de matières premières, de produits finis et de produits semi-finis, importations et exportations de capitaux, etc.).

6. NATIONS UNIES (1968), « Système de comptabilité nationale », *Études méthodologiques*, série F, n° 2, rev. 3.

À la fin d'une période donnée, il y a réévaluation des actifs et des passifs. Ainsi, les créances de même que les stocks de matières premières ont soit diminué, soit augmenté. Les variations enregistrées dans le compte de réévaluation sont par la suite additionnées aux actifs et passifs d'ouverture ou elles en sont soustraites. Cela donne les actifs et les passifs de clôture que l'on trouve dans les comptes de patrimoine.

Comme nous pouvons le constater, les comptes des revenus et dépenses ne représentent qu'une partie d'un système de comptabilité économique. Cependant, ils demeurent les comptes les mieux connus et les plus utilisés. Ces comptes, ainsi que les autres comptes d'opération, sont produits par un grand nombre de pays, dont le Canada. Les comptes de patrimoine et les comptes de réévaluation ne sont, pour l'instant, que très peu ou pas produits.

Comptes économiques provinciaux des revenus et dépenses

Historique

Au Québec, les travaux sur la comptabilité économique ont été amorcés en 1966. La première publication, en 1968, portait le nom de *Tableaux types des comptes économiques du Québec, 1946-1968*. En 1970 et en 1972, cette publication a été reprise sous le même titre. Par la suite, deux comités fédéraux-provinciaux ont contribué à l'élaboration des comptes économiques provinciaux : le sous-comité fédéral-provincial sur les données économiques, en 1970-1971, et le comité fédéral-provincial sur les comptes économiques provinciaux, formé au printemps 1973. Ce dernier avait le mandat d'élaborer des estimations du produit intérieur brut et de ses emplois, par province, selon les meilleures méthodes possible. Les résultats des travaux de ce comité ont donné naissance à la première publication des *Comptes économiques provinciaux* en 1977⁷. Depuis cette date, Statistique Canada publie des données sur les comptes économiques pour chaque province. Le Québec publie aussi des données sur les comptes économiques. Cependant, la publication du Québec comporte un certain nombre de particularités et contient des tableaux supplémentaires, notamment ceux des comptes des revenus et dépenses, de capital et de financement par agent économique, et ceux qui portent sur la distribution industrielle du produit intérieur brut aux prix de base en dollars courants.

7. STATISTIQUE CANADA (1977), *Comptes économiques provinciaux, 1961-1974*.

8. La production considérée est la production « nette », c'est-à-dire la production totale moins les intrants intermédiaires nécessaires à la fabrication d'un bien ou d'un service

Concept de production intérieure

Les comptes économiques reposent sur le concept de la production intérieure, lequel est au cœur de tout système de comptabilité économique. Ainsi, la production engendre des revenus qui seront dépensés pour l'achat de biens et services, d'où l'influence de la délimitation des frontières géographiques de la production pour les revenus et dépenses.

Le choix du concept de production intérieure dépend en partie d'éléments liés aux opérations : il est plus facile de mesurer la production à l'intérieur d'un territoire donné que de mesurer les revenus que les résidents d'un territoire donné obtiennent grâce à leur participation à une activité économique, quel que soit le lieu où cette activité se déroule. Ainsi, le concept de production intérieure mesure la production des établissements situés dans un territoire donné et les revenus qui découlent de cette production, avant toute redistribution à l'échelle interprovinciale ou internationale. Le choix de ce concept n'élimine pas en soi toutes les difficultés d'estimation, mais il permet de mieux délimiter la production à mesurer. De plus, le concept de production intérieure se rapproche de variables économiques intérieures, telles que l'emploi, le stock de capital, l'investissement, etc.

Pour ces raisons et plusieurs autres, le Système de comptabilité nationale des Nations unies, le Système de comptabilité nationale canadien et, par conséquent, les comptes économiques provinciaux sont élaborés selon le concept de production intérieure plutôt qu'en fonction du concept de production nationale, bien que ce dernier soit également utilisé.

Composantes des comptes économiques des revenus et dépenses

L'objectif principal des comptes économiques des revenus et dépenses est de mesurer la production⁸ d'un pays, d'une province ou d'un territoire donné. En ce qui concerne les comptes provinciaux, ce qu'on mesure est la production intérieure. Il existe trois méthodes de mesure, soit la méthode des revenus, la méthode des dépenses et la méthode de la valeur ajoutée. Dans les comptes des revenus et dépenses, on se sert essentiellement des deux premières méthodes. Ainsi, on utilise la somme des revenus pour mesurer le produit intérieur brut (tableau 2.1) et la somme des ventes finales aux utilisateurs pour mesurer la dépense intérieure brute (tableau 2.2). La méthode de la valeur ajoutée est peu utilisée dans les comptes des revenus et dépenses. Elle est surtout employée lorsqu'il s'agit de mesurer la production par secteur d'activité (tableau 3.1), et que l'on dispose d'information sur les valeurs brutes de production et les coûts des intrants.

En vue de mesurer la production d'un pays ou d'un territoire donné, il est de première importance de classer et de synthétiser tout le détail des opérations qui ont cours à l'intérieur de ce territoire. Ainsi, il faut non seulement synthétiser une multitude d'opérations économiques individuelles, mais aussi classer ces opérations selon leurs caractéristiques économiques propres. C'est ainsi que l'économie est subdivisée en grands regroupements d'agents qui forment les secteurs des sociétés, des ménages, des institutions sans but lucratif au service des ménages, des administrations publiques et des non-résidents. Le secteur des sociétés regroupe les agents dont la fonction principale est de produire en vue d'un profit (ex. : sociétés financières et non financières, et entreprises gouvernementales). Le secteur des ménages englobe les agents dont les activités sont axées sur la consommation finale. Les institutions sans but lucratif au service des ménages regroupent les organismes privés sans but lucratif tels que les syndicats, les associations professionnelles et les organismes de bienfaisance. Le secteur des administrations publiques regroupe les agents économiques dont l'activité principale est directement liée aux affaires publiques (ex. : les ministères et agences gouvernementales, que ce soit sur le plan fédéral, provincial ou local, et les régimes publics de pension). Enfin, le secteur des non-résidents représente les transactions avec l'extérieur.

Ces agents s'adonnent à trois principaux types d'activité économique : la production, la consommation et la formation de capital. En principe, il serait possible de construire un compte correspondant à chacun de ces trois types fondamentaux d'activité économique, et ce, pour chacune des cinq catégories de secteurs (agents) énumérées précédemment. En pratique, les comptes économiques présentent des comptes des revenus et dépenses par agent économique, de même que des comptes de financement du capital (ou formation de capital). Un seul compte de production est présenté : il s'agit d'un compte pour l'économie tout entière, c'est-à-dire pour les cinq catégories d'agents pris ensemble. Ces divers comptes décrivent, au sens strict, les composantes des comptes économiques des revenus et dépenses. Généralement, dans les publications relatives aux comptes des revenus et dépenses, on trouve des tableaux sur la répartition industrielle du produit intérieur brut de même que des tableaux supplémentaires concernant les administrations publiques.

Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2023). *Comptes économiques des revenus et dépenses du Québec. Cadre général des comptes économiques*, [En ligne], Québec, L'Institut, p. 1-7. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/comptes-economiques-revenus-depenses-quebec-cadre-general.pdf].

Ce document a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Bruno Verreault, agent de recherche
Alexandre Déry et Guillaume Marchand,
économistes

Direction des statistiques économiques :

Mario Beaulieu, directeur

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : cid@stat.gouv.qc.ca

Site Web : statistique.quebec.ca

4^e trimestre 2023

© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 2023

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction